

# champs libre

LA LETTRE DE WELFARM  
| PROTECTION MONDIALE  
DES ANIMAUX DE FERME

NUMÉRO 70 | MARS 2019

À LA UNE

## WELFARM rencontre le ministre de l'Agriculture

M ercredi 9 janvier, Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture, recevait en réunion WELFARM, ainsi que dix autres associations de protection animale. Le ministre s'est d'abord montré ferme, assurant qu'il « *lutte* contre la maltraitance animale sans concession ». Il a ajouté vouloir tabler sur des évolutions de pratiques qui seraient basées sur la simple bonne volonté des éleveurs. Sur ce point, WELFARM considère que cette

stratégie peu ambitieuse pourrait reporter aux calendes grecques l'interdiction de certains modes d'élevage et mutilations, sources de souffrances pour les animaux. Dans un second temps, WELFARM a présenté les attentes des ONG de protection animale dans le cadre de la renégociation de la Politique agricole commune (PAC) post 2020. S'il est indispensable que le bien-être animal soit défini comme un véritable objectif de la PAC au niveau européen,



il est également demandé que les subventions ne soient accordées aux agriculteurs qu'à la condition qu'ils respectent l'ensemble de la réglementation européenne relative au bien-être des animaux d'élevage. Des subventions plus généreuses devraient également être offertes aux éleveurs qui s'engagent plus intensément en faveur du bien-être animal. WELFARM a également appelé à la mise en place d'un véritable budget

alloué au bien-être des animaux au sein de la PAC. Le ministre a entendu ces arguments et s'est dit concerné par ces questions. En guise de conclusion, Didier Guillaume a formulé le souhait de recevoir les associations de protection animale plus régulièrement afin d'apaiser les tensions avec les éleveurs. Néanmoins, le ministre reste prudent et « *ne fait aucune promesse* ». ■

“

Chers amis,

*Ce mois-ci, WELFARM fête sa 25<sup>e</sup> année d'existence. C'est en effet au mois de mars 1994 que notre association vit le jour, pressée par l'urgence d'inclure le bien-être animal au débat public. L'Europe d'alors, composée de douze membres, peinait à avancer sur ces questions. Les pays du Sud, dont la France, bloquaient encore toute avancée. C'est pourquoi il nous a paru important et plus qu'urgent de créer une association de protection des animaux d'élevage, afin d'alerter et mobiliser les Français autour de notre combat.*

*Vingt-cinq ans plus tard, le bien-être animal a trouvé sa place dans les débats de société. Nous avons obtenu des avancées. Pour les veaux, les porcs, les poulets de chair... Sur un plan à la fois national et européen. Néanmoins, notre lutte continue. L'élevage en cage persiste. De nombreux animaux continuent de souffrir. Au cours de l'élevage, du transport, de l'abattage...*

*Aujourd'hui, notre association est reconnue par les pouvoirs publics, les professionnels et le monde économique. WELFARM a à cœur de les accompagner pour intégrer le bien-être animal dans leurs pratiques ; tout en dénonçant leurs réticences lorsque la situation l'impose. Forte de l'expérience acquise au cours de ces vingt-cinq dernières années, WELFARM continue de porter la voix des animaux. Et c'est grâce à vous, membres et donateurs, que nous poursuivons ce combat.*

*Du fond du cœur, nous vous remercions et comptons sur vous pour agir à nos côtés encore de nombreuses années.*



édito

par Ghislain Zuccolo,  
Directeur Général  
de WELFARM



Mission reconnue d'utilité publique

## La filière laitière caprine reconnaît l'importance de l'accès extérieur pour les chèvres

Depuis un an, une série de réunions entre les ONG de protection animale et les représentants des éleveurs, ainsi que des visites d'élevages caprins, ont été organisées. Cette concertation a pour objectif de définir des axes de progrès pour le bien-être des chèvres.

Dans sa campagne nommée « Droit de pâture », WELFARM avait souligné l'absence du pâturage dans les critères de qualité de certaines AOP de fromage de chèvre. Nous tenions donc à ce que le sujet soit abordé lors de la concertation avec la filière laitière caprine. De fait, l'accès à l'extérieur a été le premier point abordé. Et la discussion s'est révélée encourageante, dans la mesure où l'ensemble des membres du groupe de concertation s'accorde pour dire que l'accès à l'extérieur dans un environnement de qualité est important pour le bien-être des chèvres.

WELFARM s'est attachée à rappeler quels étaient les

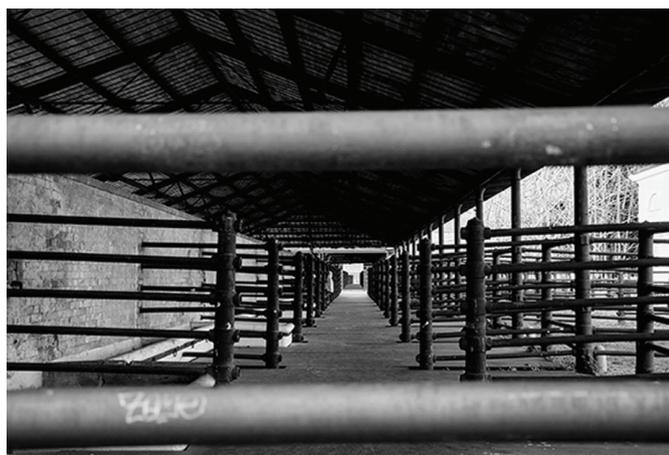
critères à respecter pour qu'un pâturage de qualité soit reconnu comme tel. Un consensus a été trouvé sur les caractéristiques suivantes : ressources alimentaires suffisantes pour couvrir les besoins alimentaires des chèvres, milieu de vie diversifié avec notamment une flore abondante et étagée, permettant ainsi aux chèvres de satisfaire leurs besoins comportementaux. Toutefois, l'accès à l'extérieur peut ne pas coïncider avec un pâturage. Dans ce cas, il importe que l'aire d'exercice soit adaptée aux

spécificités des chèvres. Si la concertation mène encore des discussions sur les actions concrètes à mettre en place pour développer la pratique du pâturage, WELFARM reconnaît qu'une première étape a été franchie. La filière préconise en effet l'accès à l'extérieur dans le cas de la création de nouveaux bâtiments ou de réaménagements complets de bâtiments existants. Néanmoins, elle considère encore que de tels accès ne peuvent être rendus obligatoires... ■



## WELFARM s'engage auprès du Comité d'éthique des abattoirs

Depuis fin 2017, WELFARM participe au Comité d'éthique des abattoirs (CNEAb) dans l'objectif de faire évoluer les pratiques en abattoir.



Le CNEAb réunit les membres du Conseil national de l'alimentation (CNA), ainsi que des professionnels du secteur, des associations de protection animale, des vétérinaires, des représentants des cultes, des chercheurs et des parlementaires. Sa mission principale est de débattre de l'évolution de la législation et de la réglementation relatives à la protection animale en abattoir. Sur la base de ces discussions, le CNEAb est chargé de soumettre des recommandations au CNA.

Une dizaine de réunions ont permis d'élaborer un avis composé de cinq recommandations. Le texte a été approuvé par le CNA en février dernier. Parmi ces recommandations figure, par exemple, le « renforcement

des bonnes pratiques en faveur de la protection animale en abattoir ». Le Conseil de l'alimentation doit à présent œuvrer auprès du Gouvernement pour la prise en considération de cet avis. Néanmoins, les ONG de protection animale, dont WELFARM, ont tenu à y joindre une annexe qu'elles ont co-signée. Ce document reconnaît les progrès recommandés par le CNEAb, mais précise que la nécessité d'action n'a pas été totalement partagée par l'ensemble des participants. Les ONG espèrent donc une prolongation de ce travail de concertation.

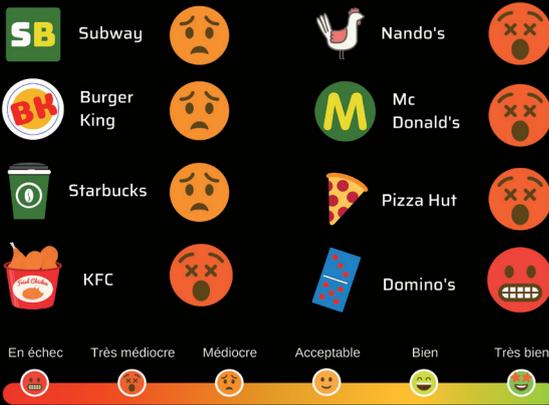
Par ailleurs, les associations ont obtenu un siège au CNA. Leur voix sera désormais portée par un représentant qu'elles ont elles-mêmes désigné. ■

# Poulets et fast-food : carton rouge !

WELFARM relaie une enquête de World animal protection sur les conditions d'élevage des poulets destinés à la restauration rapide. Les critères pris en compte pour cette étude sont la qualité de la nourriture, du lieu de vie et les conditions d'abattage. Cet audit sera réalisé chaque année pour inciter les géants du fast food à améliorer les conditions d'élevage des volailles. ■

## CONDITIONS D'ÉLEVAGE DES POULETS

### LES GÉANTS DU FAST FOOD ÉPINGLÉS



## En formation avec WELFARM

Après avoir constaté de graves manquements dans l'application du règlement européen protégeant les animaux en cours de transport, WELFARM s'engage à sensibiliser et informer les gendarmes.

Le transport est une étape délicate dans la vie des animaux de ferme : les sources de stress peuvent être nombreuses, et empirent à mesure que la durée des voyages s'allonge. Faim, soif, blessures... Régulièrement, les enquêteurs des ONG

constatent des violations à la réglementation européenne que les gendarmes doivent pouvoir sanctionner. C'est pourquoi WELFARM leur propose des journées de sensibilisation et d'information.

Une journée type avec WELFARM se décompose en deux temps. La matinée est consacrée à un rappel théorique sur le règlement européen. Notamment sur les points à vérifier lors des contrôles : documents, fonctionnement des abreuvoirs, des ventilations, ainsi que les signes de détresse chez les animaux. L'après-midi, WELFARM accompagne les policiers sur les routes pour mettre ces enseignements en pratique. Notre dernière intervention chez les gendarmes s'est déroulée à Rambouillet, en région parisienne. D'autres auront lieu au cours de l'année 2019. ■

# Grand débat national : dernière ligne droite pour porter la voix des animaux !



Initié par le président Emmanuel Macron, le Grand débat national se clôture le 15 mars. Sur son site Internet, WELFARM s'est mobilisé pour que ses adhérents y prennent part et s'expriment en faveur du bien-être animal.

Dans cette perspective, nous invitons les internautes à exiger du Gouvernement qu'il réduise sa politique d'exportation d'animaux vivants et de produits d'origine animale issus d'élevages intensifs. Nous nous positionnons également pour l'intégration du bien-être animal dans le cadre de la renégociation de la Politique agricole commune (PAC) européenne.

Il nous paraît en effet essentiel que la transition écologique passe par la mise en place de pratiques de production respectueuses des animaux et de l'environnement. Le Grand débat nous offre la possibilité de porter à l'attention du Gouvernement l'intérêt des Français pour des modes d'élevage plus responsables et éthiques. C'est pourquoi nous avons choisi, à travers nos réponses, de militer pour que nos dirigeants réagissent et prennent en considération les souffrances des animaux issus d'élevages intensifs. ■

Envie d'agir ? Suivez le guide sur : [www.welfarm.fr/grand-debat-national](http://www.welfarm.fr/grand-debat-national)

Pour porter la voix des animaux au sein du Grand débat, WELFARM propose aux internautes des réponses clés en main au questionnaire Transition écologique soumis par le Gouvernement aux citoyens. Au cœur de nos revendications : la transition vers de nouveaux modèles d'agriculture et d'élevage. Pour interpellier nos dirigeants, WELFARM réclame des positionnements nets et fermes, comme la fin de l'agriculture intensive et de l'élevage industriel.



◀ RETOUR SUR...

## Zéro foie gras

En décembre, notre campagne contre le gavage a été affichée sur les abribus de 14 grandes villes de France, dont Lyon, Rennes et Nancy. Notre action a également trouvé le soutien de 22 entreprises et mairies, telles que Poulehouse, Holidog, Konbini et la mairie du deuxième arrondissement de Paris. Tous se sont engagés à ne pas servir de foie gras à leurs repas de fin d'année et à ne pas en envoyer dans les paniers cadeaux destinés à leurs clients et/ou prestataires. Bravo !



# La Hardonnerie, ferme refuge et éducative

## Venez visiter La Hardonnerie !

Dès le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'en novembre, notre ferme refuge et pédagogique invite les curieux à rendre visite à nos pensionnaires.

Depuis 2011, La Hardonnerie recueille des animaux de ferme victimes de maltraitance ou issus d'élevage industriel. Elle leur offre une nouvelle vie, dans un cadre adapté à leurs besoins, conçu pour veiller à leur confort. La Hardonnerie est également un lieu de sensibilisation et d'information pour

toutes les personnes soucieuses d'intégrer le bien-être animal à leur quotidien de consommateur. Adaptées à chaque public, les visites de La Hardonnerie ont pour objectif d'informer sur les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal. Elles pointent également les souffrances



engendrées par les modes de production intensifs, tout en respectant la sensibilité du jeune public. Pour soutenir cette démarche, une chasse au trésor, La Malédiction des rêves oubliés, a été développée et permet aux

familles de vivre une aventure ludique et palpitante au milieu des moutons, poules, cochons et chèvres... ■

Plus d'informations sur :  
[lahardonnerie.fr](http://lahardonnerie.fr) rubrique  
« Je visite la ferme ».



## Les animaux ont fêté Noël

Le 24 décembre dernier, le Père Noël a apporté un menu de fête aux animaux de La Hardonnerie. Du côté des cochons, Rosette, Mooky, Blue et Oscar se sont régalez de pommes de terre en robe des champs. Les poules ont picoré avec bonheur des lentilles au riz. Quant aux oies et canards, ils ont grandement apprécié leur festin d'endives. Enfin, une tournée générale de pommes et de carottes a été offerte à l'ensemble des pensionnaires. ■

## Douce brebis cherche parrain ou marraine...

Linda est arrivée à La Hardonnerie en 2015, alors qu'elle n'était encore qu'un agneau. Rescapée d'un élevage illégal, elle était alors sous-nourrie, chétive et trop petite pour son âge. Grâce à des soins intensifs, elle a vite repris rigueur et force. Aujourd'hui, Linda vit heureuse parmi les autres brebis de La Hardonnerie. Calme et patiente, elle se laisse approcher et, dès qu'un climat de confiance

est installé, elle accepte volontiers les caresses des humains.

Vous souhaitez contribuer au bonheur de Linda ? Devenez son parrain ou sa marraine ! Vous aiderez WELFARM à subvenir à ses besoins quotidiens. Soins, nourriture adaptée, installations spécifiques... Devenez acteur de son bien-être et de son confort. ■

Plus d'informations sur  
[lahardonnerie.fr](http://lahardonnerie.fr) rubrique  
« Parrainer un animal »



## PROLONGEZ DANS LE TEMPS L'AMOUR QUE VOUS PORTEZ AUX ANIMAUX

WELFARM est financée uniquement grâce à la générosité publique. Cela garantit notre indépendance et notre liberté d'action. Nous travaillons chaque jour pour faire reculer l'élevage intensif et interdire les mutilations, pour diminuer la durée des transports et renforcer la protection des animaux à l'abattoir, mais aussi éduquer le public et les plus jeunes au respect des animaux. Inscrire WELFARM dans son testament en tant que bénéficiaire, c'est nous aider à poursuivre notre travail au quotidien pour faire du bien-être animal un véritable enjeu sociétal et faire reconnaître l'animal d'élevage pour sa valeur intrinsèque. C'est aussi agir pour la pérennité de nos actions et de notre combat.

100 % de votre générosité servira la cause des animaux d'élevage.



Demandez notre brochure

« Legs, donations et assurances-vie ».

Rachel Neger, chargée des relations testateurs se tient à votre disposition au 03 87 36 25 45.

Champ libre est édité par WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme - Association régie par les articles 21 à 79.III du Code Civil local - Siège social : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1 - Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82 - Courriel : [courrier@WELFARM.fr](mailto:courrier@WELFARM.fr) - Représentant légal : Charles Notin - Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo - Responsable de la rédaction : Jacqueline Zitter - Impression : BCR « les capucins » 32200 Gimont - Tél. : 05 62 67 11 08 - Conception graphique : WELFARM - Dépôt légal : mars 2019 - ISSN : 1562-6202. Ce numéro a été édité à 23 000 exemplaires et imprimé sur du papier PEFC. Champ Libre est édité trimestriellement. - La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source. Crédits photos et illustrations : WELFARM sauf mention contraire.

